

Tableau des indemnités

Tableau récapitulatif des indemnités (annexé à la délibération n° DEL 2024/25)

ARRONDISSEMENT : CHAMBÉRY

CANTON : MONTMÉLIAN

COMMUNE de LA CHAVANNE

Envoyé en préfecture le 07/10/2024

Reçu en préfecture le 07/10/2024

Publié le

ID : 073-217300821-20240930-DEL2024_25-DE



Tableau récapitulatif des indemnités

(art. 78 de la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 - article L 2123-20-1 du CGCT)

POPULATION (totale au dernier recensement) : 761

(art. L 2123-23 du CGCT pour les communes) (art. L 5211-12 & 14 du CGCT) (*le cas échéant*)

I - MONTANT DE L'ENVELOPPE GLOBALE (maximum autorisé) Soit : indemnité (maximale) du maire + total des indemnités (maximales) des adjoints ayant délégation

II - INDEMNITES ALLOUEES

A - Maire

Nom du bénéficiaire et %	Indemnité (allouée en % de l'indice brut terminal de la fonction publique)	Majoration éventuelle	Total en %
		Selon le cas :	
		Canton : 15 %	
		Arrondissement : 20 %	
		Département : 25 %	
DURET Michel	40,30 %	+ 0 %	40,30 %

B - Adjoints au maire avec délégation (art. L 2123-24 du CGCT)

Nom du bénéficiaire et %	Indemnité (allouée en % de l'indice brut terminal de la fonction publique)	Majoration éventuelle	Total en %
		Selon le cas :	
		Canton : 15 %	
		Arrondissement : 20 %	
		Département : 25 %	
PETIT Gilles	10,70 %	+ 0 %	10,70 %
BATTIN Marie Christine	10,70 %	+ 0 %	10,70 %
DUVAL Olivier	10,70 %	+ 0 %	10,70 %
MOUCHOT Jean	10,70 %	+ 0 %	10,70 %

Fait à LA CHAVANNE, le 30 septembre 2024

Le Maire,
Michel DURET



Le Secrétaire de séance,
FÉIGE Sylvie